

CNH  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE  
L'INFORMATION,  
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET  
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES  
AIDES FINANCIERES



**BURKINA FASO**  
*Unité - Progrès - Justice*

Ouagadougou, le

03 NOV 2020

N°2020 - \_\_\_\_\_ /MESRSI/SG/CIO/SPB/DBAF

## **COMMUNIQUE**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè que suite à une dérogation spéciale au profit des étudiants burkinabè inscrits au Maroc, le Ministère en charge des Affaires Etrangères et de la Coopération Africaine du Royaume du Maroc, invite lesdits étudiants à déposer leurs demandes de visas auprès de l'Ambassade du Royaume du Maroc à Ouagadougou.

Les étudiants concernés sont ceux nouvellement inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur marocains et ceux dont les titres de séjour marocains sont expirés.

Ces étudiants devront également envoyer les copies de leurs passeports et de leurs attestations d'inscriptions à l'adresse suivante :

[burkinafasoambassade@yahoo.fr](mailto:burkinafasoambassade@yahoo.fr).

P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général



**Pr Mahamadou SAWADO**

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*